

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Nikko AM World Bank Green Fund

Classe A EUR (LU0489503291)

un Compartiment de Nikko AM Global Umbrella Fund

La Société de gestion du Fonds est Nikko Asset Management Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de générer des revenus et une croissance du capital à moyen ou long terme en investissant dans des obligations libellées dans diverses devises. L'allocation en devises visera à accroître le rendement total, en fonction de l'évolution des devises et des taux d'intérêt, mais aussi à permettre de gérer le risque de change et d'assurer une liquidité suffisante.

Politique d'investissement

Le Compartiment investit principalement dans des obligations émises dans de multiples devises par la Banque mondiale, en particulier des « Obligations vertes » (obligations émises par la Banque mondiale pour financer des projets de développement sobres en carbone dans des pays clients) et/ou d'autres obligations émises par la Banque mondiale ou ses filiales qui ne sont pas des Obligations vertes ou des obligations émises à des fins environnementales.

Le Compartiment peut également investir dans des obligations souveraines libellées dans des devises majeures présentant une qualité de crédit comparable à celle des obligations de la Banque mondiale au moment de l'investissement, si des obligations émises par la Banque mondiale ou ses filiales ne sont pas disponibles.

Dans des circonstances normales, au moins 85% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment seront investis dans des obligations émises par la Banque mondiale et ses filiales.

Si les circonstances le justifient, le Compartiment peut détenir, à titre accessoire, des liquidités sur des comptes courants ou de dépôt détenus auprès du Dépositaire ou de tiers ayant une notation à court terme supérieure ou égale à A-1, selon Standard and Poor's, ou à P-1, selon Moody's Investors Service.

Revenus

Des dividendes peuvent être versés annuellement sur décision des actionnaires du Compartiment, ou à tout moment sur décision du Fonds.

Politique en matière d'instruments dérivés

Le Compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme, des swaps et des *non-deliverable forwards*, à des fins de couverture du risque de change ou de gestion efficace du portefeuille.

Devise du Compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'USD, mais cette classe d'actions est libellée en EUR.

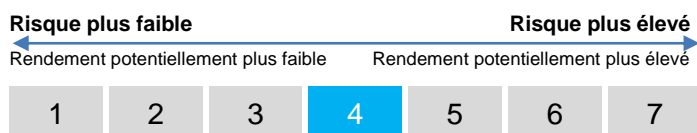
Horizon d'investissement

Recommandation : Le Compartiment s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement à long terme.

Souscription et rachat

Les investisseurs peuvent acheter, vendre et convertir les actions de ce Compartiment chaque jour au cours duquel les banques sont ouvertes à Londres et Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Avertissement concernant les risques

L'indicateur de risque et de rendement indique le niveau des risques encourus par le Compartiment en proportion de son potentiel de rendement. Plus le Compartiment est classé dans une catégorie élevée sur cette échelle, plus le rendement potentiel est grand, mais plus le risque de perte est lui aussi accru. L'indicateur de risque est calculé à l'aide de données historiques, qui ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur. Par conséquent, la catégorie de risque indiquée est susceptible de changer. Même si le Compartiment est classé dans la catégorie de risque la plus basse, vous pouvez subir une perte, car aucun investissement n'est totalement dénué de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il classé dans cette catégorie ?

Le niveau du profil de risque et de rendement, calculé à partir des données du Fonds et/ou de données de substitution, est de 4, ce qui correspond au profil de risque d'investissements à revenu fixe risqués.

Tous les risques encourus par le Compartiment ne sont pas pris en considération de façon adéquate par l'indicateur synthétique de risque. Le Compartiment est exposé aux risques suivants :

Risque opérationnel - découle de facteurs tels que des catastrophes naturelles, des problèmes techniques ou des fraudes.

Risque de change - survient dès lors que le Compartiment investit dans des actifs libellés dans une devise différente. Une baisse de la devise

dans laquelle des actifs sont libellés par rapport à la devise du Compartiment entraînera une baisse de la valeur de ce dernier.

Risque de contrepartie - possibilité que la contrepartie, telle qu'un courtier, une chambre de compensation ou un autre agent, soit dans l'incapacité d'honorer ses obligations pour cause d'insolvabilité, de faillite ou autre.

Risque lié aux instruments dérivés - le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés selon les modalités décrites à la section « Objectifs et politique d'investissement » ci-dessus. L'utilisation d'instruments dérivés induit un risque de perte accru du fait du recours à l'effet de levier, ou à l'emprunt. Les instruments dérivés permettent aux investisseurs de percevoir des rendements importants pour une faible variation du prix des actifs sous-jacents. Toutefois, les investisseurs peuvent subir des pertes élevées si le prix des actifs sous-jacents évolue d'une façon qui leur soit notablement défavorable.

Risque de liquidité - certains investissements sont susceptibles de présenter une liquidité réduite du fait de conditions de marché extrêmes ou de facteurs propres à l'émetteur et/ou de rachats importants des actionnaires. Le risque de liquidité est le risque qu'une position du portefeuille ne puisse être vendue, liquidée ou clôturée à un coût limité dans un délai suffisamment bref pour faire face aux engagements du Compartiment.

Une description complète de l'ensemble des risques auxquels le Compartiment est exposé figure dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS

Frais ponctuels pouvant être prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,65%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée indiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants incluent les commissions de gestion d'investissement, de gestion, d'administration et de dépositaire. Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

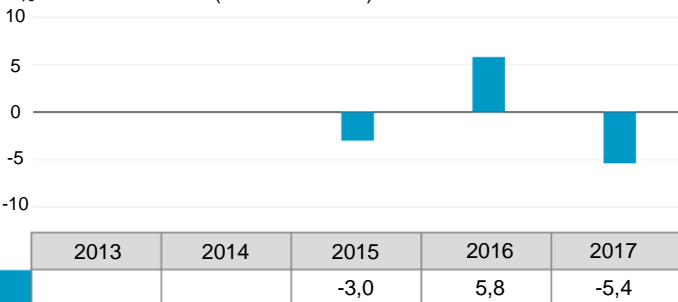
Les frais courants, qui peuvent varier d'un exercice à l'autre, sont calculés à fin décembre 2017 et n'incluent pas la commission de performance. Les montants exacts des frais et coûts sont publiés dans le rapport annuel du Fonds.

Le Fonds peut autoriser le prélèvement d'une commission de conversion égale à 2% maximum du prix d'émission des Actions du nouveau Compartiment ou de la nouvelle Classe. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donnera le montant exact des frais encourus.

De plus amples informations sur les frais figurent dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

PERFORMANCES PASSES

% ■ Classe A EUR (LU0489503291)



Les données de performance indiquées se rapportent à des performances passées et ne constituent aucunement une garantie quant aux résultats futurs. Toutes les données relatives à la performance du Fonds se fondent sur la VNI officielle.

Les performances passées sont calculées en EUR.

Le Compartiment a été lancé le 25/02/2010 et cette classe d'actions le 18/02/2014.

Aucune donnée de performance n'est disponible pour 2013 et 2014 car tous les actifs de cette classe d'actions ont été rachetés entre mars 2013 et février 2014.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Informations complémentaires

Le Prospectus de même que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement, en anglais, au siège social de la Société de gestion durant les heures normales de bureau, ainsi que sur le site emea.nikkoam.com.

Les prix d'émission et de rachat peuvent être obtenus à tout moment au siège social de la Société de gestion, ainsi qu'auprès du Dépositaire et des agents payeurs.

Nikko AM Global Umbrella Fund est une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) à compartiments multiples. L'actif, le passif et les liquidités de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

Ce Document d'information clé pour l'investisseur décrit une classe d'actions d'un compartiment de la SICAV.

Une version détaillée et actualisée de la politique de rémunération de la Société de gestion, en ce compris la composition du comité de rémunération, une description des principaux éléments de rémunération et un aperçu des modalités de calcul, est disponible sur le site

emea.nikkoam.com. Un exemplaire papier peut être obtenu sur demande auprès de la Société de gestion.

Ce Document d'information clé pour l'investisseur est disponible en anglais, en espagnol, en italien, en suédois, en allemand et en français.

Législation fiscale

La fiscalité luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle des investisseurs.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Conversion entre compartiments

Les actionnaires sont en droit de convertir leurs actions en actions d'une autre classe d'actions du Compartiment, sous réserve qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour ce faire. De plus amples informations sur la conversion des actions figurent dans le Prospectus. Ce document décrit une classe d'actions du Compartiment du Fonds et le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du Fonds.